

1 Les modalités d'accès à la formation

Cette formation ne nécessite pas de pré requis.
Nous contacter pour valider vos besoins en formation et adapter le programme de formation.

2 Le public concerné

- Gestionnaire de paie débutant
- Assistante des ressources humaines ou Assistante Administrative
- Tout collaborateur ayant en charge la gestion du personnel

3 Les objectifs de la formation

- Maîtriser les bases de la paie
- Savoir lire un bulletin de paie et le contrôler
- Savoir répondre aux questions des salariés

4 Les moyens pédagogiques / techniques

- Support de cours
- Vidéoprojecteur et Paperboard
- Tarif sur devis

5 La durée de la formation

- 14 heures en présentiel ou distanciel. Possibilité par demi-journées
- Date à convenir conjointement
- Délai d'accès estimé : 1 mois

6 L'évaluation de la formation

- Evaluation des acquis en amont via formulaire en ligne.
- Evaluation à chaud via formulaire en ligne.
- Evaluation à froid post formation via formulaire en ligne et résultats des acquis.

7 Le programme de formation

Les différentes composantes de la rémunération

- La mensualisation
- La rémunération forfaitaire : cas des mandataires sociaux
- Les minimas conventionnels

Les cotisations sociales

- Les cotisations URSSAF : bases, plafond, exonérations
- Les cotisations retraites
- Les spécificités des cotisations prévoyance et mutuelle
- Savoir différencier le net imposable, le net à payer et le net après PAS
- Le montant net social : son rôle et le calcul

Les différentes absences en paie

- Absences maladie, sans solde, évènements familial,...
- Les impacts des absences sur le bulletin
- Les obligations de l'employeur

Les sommes non soumises à charges

- Identifier les éléments non soumis aux cotisations sociales

Gérer le départ du salarié

- Les différents motifs et leur impact en paie
- Les obligations de l'employeur

La Déclaration Sociale Nominative

- Connaître les obligations en niveau des organismes et échéances
- Les contrôles au niveau de l'employeur